

L'élève était asservi à une règle mécanique prise dans un livre, et que le maître lui avait fait répéter sans commentaire.

Vous le voyez, il importe d'apporter la lumière dans cet enseignement de la langue, de le dégager de tout ce qui n'est que formule vague, pur mécanisme, de tout ce qui n'est simple qu'en apparence, et de faire acquérir à l'enfant le sens des mots, et par suite des idées justes.

Permettez-moi à ce sujet une courte citation de Fénelon :

"Un savant grammairien court risque de composer une grammaire trop curieuse et trop remplie de préceptes."

Je ne suis pas ici de l'avis de Fénelon : ce n'est pas le savant grammairien qui fera la grammaire la plus remplie de préceptes ; c'est au contraire le grammairien peu savant ; il ne voit que la surface et n'ira pas au fond des choses.

Mais Fénelon ajoute très-justement :

"Il me semble qu'il faut se borner à une méthode courte et facile. Ne donnez d'abord que les règles les plus générales ; les exceptions viendront peu à peu. Le grand point est de mettre une personne le plus tôt qu'on peut dans l'application sensible des règles par un fréquent usage ; ensuite cette personne prend plaisir à remarquer le détail des règles qu'elle a suivies d'abord sans y prendre garde."

Ce passage, vous le voyez, est tout à fait conforme à ce que j'avais l'honneur de vous dire. Or, il date de 1714 ; nous n'avons donc pas beaucoup marché depuis, au moins dans l'enseignement grammatical.

La question de la réforme de l'enseignement grammatical est à l'ordre du jour partout. Je pourrais citer les opinions de plusieurs éducateurs américains à ce sujet.

Je reçus dernièrement un ouvrage publié par un instituteur belge, M. Ley, instituteur à Schaerbeek (Bruxelles), et cet ouvrage commencé par la production d'un discours prononcé à Gand en septembre 1876, et exprimant à peu près tout ce que je viens de vous dire.

M. Ley y formule des conclusions : le congrès des instituteurs belges les a toutes adoptées, en en modifiant une seule...

Vous voyez, Messieurs, qu'en Belgique on pense comme en Amérique, et que tout le monde s'accorde à reconnaître la nécessité de cette réforme dans l'enseignement de la langue maternelle.

Où, Messieurs, la méthode grammaticale employée jusqu'ici est une méthode trop scolastique. On a dit avec raison que la scolastique s'était réfugiée dans la grammaire, et, de fait, elle s'y est réfugiée sous la forme de l'analyse logique. Ah ! c'est ici que l'abus a été grand ! Nous avons eu des traités d'analyse logique, comme des ouvrages spéciaux sur les particules passées, et des ouvrages volumineux de 200 à 300 pages !

De tout cela, il faut débarrasser l'enseignement, et rejeter les distinctions de toutes sortes faites dans les propositions ; supprimer ces dénominations de propositions copulatives, conjonctives, adversatives pour les coordonnées, et pour les propositions dépendantes ou subordonnées, celles de propositions participes, infinitives, conjonctives, relatives, interrogatives. N'y a-t-on pas ajouté encore un classement en propositions pleines ou explicites, elliptiques, redondantes, implicites ? (Applaudissements et rires)

Quand une intelligence d'enfant est appliquée à cela, elle me fait l'effet d'un petit malheureux affamé à qui on donnerait à manger des cailloux. (Applaudissements)

Je crains d'avoir été trop long sur ce sujet, car l'heure est épuisée et je n'ai pas encore tout dit.

Nous voici arrivés au cours supérieur. Ici, Messieurs, il faut de la grammaire aussi simple et aussi méthodique que possible, de la grammaire visant les faits incontestables de la langue. Résumons-les de la manière la plus sommaire possible. Que nous ne voyions plus, de grâce, les cinq règles pour le pluriel des substantifs composés. Vous vous les rappelez, ces cinq fameuses règles ! Ce fut encore un des tourments de ma jeunesse et je ne pardonne pas à Noël et Chapsal le temps que j'y ai perdu. Il ne s'agissait pourtant que d'un principe bien simple : les mots qui prennent la marque du pluriel sont les substantifs et les adjectifs, vous les mettez au pluriel ou au singulier selon le sens ; vous écrivez des coupe-gorge sans s à gorge, mais un porte-mouchettes avec un s à mouchettes. D'ailleurs ces mots composés deviennent bientôt simples et suivent la règle commune du pluriel ; ainsi vous écriviez jadis des pourboire ou deux mots sans s ; ouvrez aujourd'hui le Dictionnaire de l'Académie, édition de 1878, vous y trouverez des pourboires avec un s, aussi bien que des pourparlers ; il est vrai que les pourboires ont pris une si grande extension, que c'a été peut-

être une raison de soumettre ce mot à la règle générale. (Rires et applaudissements)

Maintenant plus qu'un mot : c'est sur l'importance des exercices de lecture dans le cours supérieur. Nos maîtres ne lisent pas assez dans les écoles. Il a été très-recommandé par plusieurs instructions ministérielles que le maître lise lui-même avant de faire lire les élèves. Cette recommandation est-elle toujours bien suivie ? Je n'oserais pas l'affirmer ; je ne sais pas si mes honorables collègues seraient sur ce point plus heureux que moi, mais je trouve que nos maîtres n'usent pas assez de la lecture dite expressive. Remarquez bien qu'il ne s'agit pas seulement de la leçon ordinaire de lecture, mais de lectures choisies que les élèves écoutent pour recueillir les idées et pour tâcher de les reproduire. Vous avez là, Messieurs, un puissant moyen d'éducation : un moyen aussi de faire pénétrer dans l'esprit des élèves toutes les connaissances utiles qu'on vous demande sans cesse de leur communiquer.

Ainsi, aujourd'hui, on veut que par l'école l'enfant acquière certaines notions de toutes les choses usuelles : on veut qu'il sache quelque chose des productions de son pays, qu'il apprenne comment les pouvoirs publics sont organisés en France ; on demande qu'il connaisse un peu d'hygiène, surtout d'hygiène pratique au point de vue de la famille. Comment lui donnerez-vous ces notions-là ? Par des lectures faites avec intelligence, par des lectures bien choisies après lesquelles les enfants seront appelés à reproduire ce que vous aurez lu, à le résumer de vive voix ou par écrit. Usez donc largement de ces exercices de lecture. Et puis, Messieurs ; c'est par la lecture que vous donnerez connaissances aux élèves de nos magnifiques chefs-d'œuvre littéraires. Hier, vous avez été comme moi, charmés, je pourrais dire enthousiasmés, par les vers de Corneille. Eh bien ! cette admirable poésie cornélienne, comment la ferez-vous connaître à vos élèves ? C'est en leur lisant quelques passages de temps en temps, et en tâchant de les lire avec cette expression qui nous a si fort émus. (Applaudissements), ou du moins en tâchant d'en approcher le plus près possible. Et, Messieurs, ce ne sera pas, j'en suis sûr, une occasion perdue que celle qui vous a été donnée d'entendre la tragédie de *Cinna* au Théâtre-Français : vous vous en inspirerez dans les exercices de récitation que vous ferez faire à vos élèves. Ici encore je suis obligé de dire que les Américains sont gens beaucoup plus avisés que nous. On lit en Amérique beaucoup de lectures, beaucoup de réitations accentuées. Les trois derniers livres de lecture, les deux derniers surtout, sont remplis de morceaux classiques. L'enfant en apprend une partie ; il est obligé, à proprement parler, de les déclamer, de les débiter debout, dans l'attitude de l'orateur, au lieu de se tenir assis, comme très-souvent cela a lieu dans nos écoles. Il accompagne de gestes sa récitation ; on trouve même dans les volumes dont je parle, des règles pour l'accent et les gestes. Cela s'explique par le régime politique sous lequel vit le peuple des Etats-Unis.

Où, Messieurs, les applaudissements que vous donniez hier aux œuvres de Corneille et de Molière m'assurent que vous saurez faire, pour répandre le goût de la bonne littérature classique, pour populariser nos chefs-d'œuvre, tout ce que votre patriotisme vous inspirera. Rappelez-vous que notre littérature est en ce moment-ci, aux yeux du monde entier, notre patrimoine le plus incontesté ; notre gloire militaire a eu des échecs, notre gloire littéraire est sans taches ; elle ne fait que rayonner plus glorieuse et plus belle : il m'est bien permis de le dire, le lendemain du jour où vient de s'élever à Mâcon la statue de Lamartine. (Vifs applaudissements)

Voici une phrase que je lisais hier dans le bel ouvrage de M. Nisard sur la littérature française :

"Le jour où le grand Corneille cesserait d'être populaire sur notre théâtre, ce jour-là, nous aurions cessé d'être une grande nation." (1)

Messieurs, ce jour n'est pas proche, car vous avez couvert de vos applaudissements les vers de Corneille. (Applaudissements prolongés)

B. BERGER,

Inspect. de l'Instruction primaire à Paris.

(1) Histoire de la Littérature française, t. II, p. 117.